

LES FAITS MARQUANTS DE L'OSASTT 13: MERCREDI 20 FEVRIER 2008

Les délégués se sont réunis dans des séances de groupe de travail, le matin, et dans la Grande commission, l'après-midi. Le Groupe de travail I a abordé la biodiversité des écosystèmes aquatiques intérieurs; le Groupe de travail II a examiné les activités traitant des changements climatiques dans le cadre des trois conventions de Rio; et la Grande commission a examiné un document de séance (DS) portant sur l'examen du programme de travail relatif à la biodiversité agricole. Un groupe de contact sur la biodiversité agricole s'est réuni dans la soirée.

GROUPE DE TRAVAIL I

BIODIVERSITE DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES INTERIEURS: Les délégués ont examiné le document UNEP/CBD/SBSTTA/13/5 qui porte sur la diversité biologique des écosystèmes aquatiques intérieurs et qui englobe un plan de travail conjoint entre la CDB et la Convention de Ramsar sur les zones humides, pour la période 2007-2010. Nick Davidson, Convention de Ramsar, a souligné l'importance de la biodiversité des zones humides et de la coopération avec la CDB. Plusieurs pays ont apporté leur soutien au plan de travail conjoint et ont appelé à l'intégration d'un format harmonisé des rapports.

Au sujet de la référence aux conventions qui y ont trait, la NORVEGE et le SENEGAL, contrés par le BRESIL et la COLOMBIE, ont suggéré plutôt "d'inviter" que "d'exhorter" les parties à ratifier la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation et la Convention de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. Le BRESIL, l'ARGENTINE et la COLOMBIE ont demandé la suppression de la référence à cette dernière.

Faisant état d'une élévation du niveau des eaux dans les zones humides, due aux changements climatiques, HAÏTI a proposé de prendre en compte les circonstances particulières des petits Etats insulaires en développement (PEID). La FAO a déclaré que la conservation et l'utilisation durable des étendues aquatiques intérieures devraient développer l'utilisation de l'approche fondée sur l'écosystème.

Un comité des Amis du président élaborera un DS pour examen.

GROUPE DE TRAVAIL II

LA BIODIVERSITE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Les délégués ont continué à réagir au document UNEP/CBD/SBSTTA/13/7 portant sur les options offertes pour l'entre-prise d'actions qui se renforcent mutuellement, traitant des changements climatique dans le cadre des trois conventions de Rio. La COLOMBIE et le QATAR ont mis l'accent sur le principe des responsabilités partagées mais différenciées lors de l'élaboration des synergies.

La SUEDE, l'ALLEMAGNE, l'AFRIQUE DU SUD et la NORVEGE ont apporté leur appui à la collaboration entre les organes subsidiaires des trois Conventions de Rio et, avec la

REPUBLIQUE TCHEQUE, la BELGIQUE, l'ISLANDE, le DANEMARK, le YEMEN et d'autres, ont appelé à l'établissement d'un groupe spécial d'experts techniques (GSET) pour élaborer des directives applicables à la biodiversité, de pertinence pour le Plan d'action de Bali. La SUISSE a demandé un mandat clair pour le GSET et, avec l'Australie, a mis en garde contre la duplication des travaux. L'INDE a mis en garde contre le risque d'empiéter sur le mandat des conventions respectives et, avec le CANADA, a souligné qu'elles sont toutes distinctes. Les régions Amérique latine et Asie du FORUM INTERNATIONAL DES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITE (FIAB) ont appelé à la participation des communautés locales et autochtones dans le GSET.

Le BANGLADESH a proposé l'établissement d'un centre d'excellence mondial pour surveiller les effets des changements climatiques sur la diversité biologique. Le délégué des Bahamas, au nom des PEID, a mis en exergue la conservation de la biodiversité en tant que solution d'adaptation à faible coût. Le BRESIL a mis en garde contre le risque de préjuger du Plan d'action de Bali pour ce qui est de la réduction des émissions dues au déboisement. La MAURITANIE et l'AFRIQUE ont mis en exergue la désertification et l'érosion des sols.

Plusieurs pays ont maintenu que les synergies sont mieux promues au niveau national, l'AFRIQUE DU SUD appelant à des moyens innovateurs pour le traitement des capacités limitées, et le COSTA RICA soulignant que les synergies devraient porter à la fois sur l'atténuation et sur l'adaptation. La NOUVELLE ZELANDE a demandé que le Groupe de liaison conjoint explore les possibilités dont pourrait disposer le Plan d'action de Bali pour soutenir les synergies au niveau national. GREENPEACE a déclaré que la mise en place de mécanismes de mise en œuvre conjointe pour la réduction des émissions dues au déboisement, devrait être discutée plutôt par les organes des conventions que par le Groupe de liaison conjoint.

Madagascar, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a fait observer que nombre de pays africains ont élaboré des capacités d'auto-évaluation pour déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre.

GRANDE COMMISSION

BIODIVERSITE AGRICOLE: Les délégués ont procédé à l'examen d'un DS portant sur l'évaluation approfondie du programme de travail relatif à la biodiversité agricole. Faisant état du grand nombre de pays souhaitant intervenir, Le président Hesiquio Benitez-Diaz a suggéré que les délégués se limitent à faire des propositions sans tenter de négocier le texte.

Au sujet des effets négatifs de l'érosion de la diversité biologique sur la sécurité alimentaire mondiale, le BRESIL a proposé d'ajouter une référence aux effets sur la durabilité de l'agriculture. La NOUVELLE ZELANDE a suggéré de préciser plutôt que les systèmes de culture, en fournissant des denrées alimentaires pour les êtres humains, pour les animaux ainsi que des fibres et des combustibles, peuvent "affecter" d'autres services fournis par les écosystèmes, que de stipuler que la fourniture de ces éléments se fait "aux dépens des" services fournis par les

écosystèmes. Au sujet de la reconnaissance du rôle des communautés autochtones et locales, la NORVEGE a ajouté une mention particulière des rôles des agriculteurs et des éleveurs.

Le CANADA a proposé l'insertion d'un paragraphe supplémentaire reconnaissant les contributions des scientifiques, des agriculteurs, des éleveurs, des institutions internationales, des gouvernements et autres parties prenantes. Au sujet des moyens d'évaluer la contribution du programme de travail à la réalisation des objectifs de la CDB, la SUISSE a suggéré l'insertion d'une référence aux indicateurs "disponibles", contrée par l'ARGENTINE qui a soutenu que cela serait trop restrictif. La CE a proposé "sur la base des indicateurs disponibles."

Les délégués ont débattu de la formulation invitant la FAO et d'autres organisations à diffuser l'information pertinente au programme de travail. Le BRESIL a proposé de supprimer la référence à l'impact des politiques et pratiques agricoles non durables sur la biodiversité d'autres pays. Au sujet de la promotion de l'agriculture durable, l'ALLEMAGNE, la NORVEGE et le GHANA, contrés par le CANADA et le BRESIL, ont suggéré d'insérer une référence à l'empreinte écologique de l'agriculture.

Le BRESIL a appelé à une formulation invitant la FAO à favoriser la conduite d'études axées sur l'aspect socioéconomique pour évaluer les effets des contraintes sur l'adoption de pratiques agricoles durables, le ROYAUME-UNI préférant voir favoriser des études "pluridisciplinaires." La SLOVENIE a souligné que les programmes et stratégies sectoriels et intersectoriels nationaux devraient contribuer au maintien de la biodiversité, et a découragé les politiques qui causent une érosion de la biodiversité.

Au sujet de l'invitation des organisations à mener de nouveaux travaux sur la biodiversité des sols, le CANADA a suggéré d'ajouter l'African Insect Science for Food and Health (ICIPE) et le BRESIL a appelé à la suppression de la liste des institutions. L'ALLEMAGNE a appelé à la promotion des "cultures sous-exploitées."

Au sujet de la conservation sur le terrain: le BRESIL a appelé à l'insertion d'une référence aux processus décisionnels participatifs; la POLOGNE a suggéré l'insertion d'une référence aux diverses composantes des agro-écosystèmes, l'ALLEMAGNE ajoutant "et la biodiversité qui y est associée;" et le NEPAL a demandé une référence aux organisations régionales. La SUISSE a fait part de son appui à la conservation sur le terrain, mais a soutenu que le sujet serait mieux traité par des instances plus spécialisées. La Fédération internationale des producteurs agricoles a appelé les "agriculteurs" à être ajoutés là où "les communautés autochtones et locales" se trouvent mentionnées, partout dans le document. Le PROGRAMME COMMUNAUTAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE a proposé l'insertion d'un nouveau libellé appelant à la fourniture de mécanismes sûrs pour la conservation sur le terrain, et PRACTICAL ACTION a souligné le besoin de mentionner "les fonctions associées des écosystèmes."

Au sujet de la biodiversité agricole et des changements climatiques, l'Australie a demandé la suppression de toutes les références aux mesures d'atténuation. La SLOVENIE a noté que certaines mesures de réponse prises par le secteur agricole peuvent également avoir un impact sur la biodiversité. L'ARGENTINE a proposé de supprimer la demande à l'intention du secrétaire exécutif de procéder à la collecte et à la diffusion des données concernant, par exemple, les liens entre les changements climatiques, l'agriculture et la biodiversité, tandis que la CE, le MEXIQUE et l'INDONESIE ont préféré le maintien de la proposition en y introduisant quelques modifications mineures.

Le BRESIL, appuyé par l'ARGENTINE, a demandé la suppression du chapitre consacré aux biocombustibles. La CE a suggéré l'insertion d'un nouveau libellé englobant l'encouragement des parties et autres "à établir et à appliquer des cadres politiques rationnels aptes à assurer un mode durable de production et consommation bioénergétique." GREENPEACE a demandé aux parties de renforcer les efforts pour l'élaboration de critères, de normes et de systèmes de vérification des biocombustibles durables et à adopter une approche préventive. Le SWAZILAND a approuvé la proposition de GREENPEACE. Le CANADA, appuyé par la SUISSE, a demandé plutôt "l'élaboration des orientations

opérationnelles" pour les Principes directeurs d'Addis Abeba applicables à l'utilisation durable de la biodiversité agricole, que leur "diffusion." L'AUSTRALIE a demandé la suppression de l'invitation faite aux parties et à d'autres à intégrer les principes d'Addis Abeba dans leurs politiques.

La NOUVELLE ZELANDE a demandé le placement du chapitre intitulé "questions touchant à la recherche," entre crochets, notant qu'il nécessite un examen approfondi. L'ARGENTINE a proposé de supprimer de la liste, certaines questions touchant à la recherche et, notamment, celle portant sur la définition de systèmes de classification harmonisés des terres cultivées et des paysages, sur l'étude des attitudes des agriculteurs et des propriétaires terriens et sur la détermination de critères pour les modes durables de production et de consommation de la bioénergie. La TURQUIE a proposé la conduite de missions de collecte, en particulier, dans les zones arides et subhumides, pour rétablir les matériaux génétiques des cultures marginales qui peuvent être utiles aux programmes d'adaptation. L'AUSTRALIE a proposé de supprimer les questions touchant à la recherche qui se réfèrent à l'amélioration de la conception des instruments de suivi et d'évaluation agro-environnementaux.

Au sujet de la vision et des états de mission du programme, les délégués ont débattu du point de savoir si ces derniers devaient être retenus, et si oui, s'il fallait les déplacer vers le début du document. Le président Benitez-Diaz a rappelé aux délégués que la vision et les états de mission avaient été requis par la CdP.

GRUPE DE CONTACT

BIODIVERSITE AGRICOLE: Les délégués ont poursuivi le traitement du DS portant sur l'évaluation du programme de travail relatif à la biodiversité agricole, dans un groupe de contact nocturne. Les délégués y ont, entre autres: accueilli avec satisfaction les progrès accomplis par la FAO dans l'élaboration de l'*Etat de la Biodiversité mondiale destinée à l'alimentation et à l'agriculture*; noté la contribution importante de l'agriculture à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité; et reconnu les contributions importantes des communautés autochtones et locales et d'autres.

Le débat s'est concentré sur le libellé appelant à la détermination d'objectifs provisoires et sur les méthodes fondées sur les indicateurs, qui se rapportent à la demande à l'intention du secrétaire exécutif à collaborer avec la FAO et d'autres sur la détermination de méthodes pour l'évaluation de la mise en application du programme de travail.

Les discussions se sont poursuivies jusqu'à une heure tardive de la nuit.

DANS LES COULOIRS

"L'OSASTT n'a plus beaucoup de temps devant lui et il est en train de perdre sa guerre contre les crochets," voilà comment un délégué a résumé le déroulement de la journée, alors que le secrétariat et les délégués redoublaient d'effort en travaillant jusque tard dans la nuit. Au cours de l'examen, poursuivi l'après midi, du programme de travail relatif à la biodiversité agricole, certains délégués se sont déclarés déçus par la décision de ne pas avancer dans la négociation et de se contenter d'émettre des observations d'ordre général, tandis que d'autres ont estimé que cela est tout ce qu'il est raisonnablement possible à accomplir dans le laps de temps encore disponible. L'annonce de la tenue d'une séance nocturne a été accueillie avec satisfaction pour permettre une "relecture focalisée" du document "à peine parcouru."

Dans l'intervalle, une certaine avancée a été réalisée dans le comité des amis du président sur la biodiversité marine et côtière, des délégués ayant rapporté qu'il s'y est tenu "un dialogue portant sur le fond" et qu'il y a régné "le sentiment qu'on y est en train d'accomplir des progrès." Les discussions sur le thème biodiversité et changements climatiques se sont poursuivies dans le Groupe de travail II, avec un soutien accru en faveur de l'établissement d'un GSET sur les changements climatiques et la biodiversité. Un délégué chevronné a indiqué que cela pourrait être la manière la plus pratique de diffuser la "guerre territoriale" potentielle entre les mandats et, par conséquent, la meilleure approche pour traiter les questions de changements climatiques liées à la foresterie.